

## DECLARATION EN MATIERE DE STRATEGIE ERASMUS +

L'IMF est un institut de formation aux métiers du travail social. L'ensemble des formations professionnelles déployées est réalisé en alternance, les partenariats développés avec les établissements du secteur social et médico-social sont donc un atout fort de notre dispositif qui garantit une forte insertion professionnelle. La mission de coopération internationale est partie intégrante des activités de l'Institut. Cette ouverture à l'international est historiquement un axe fondateur. La nécessité de prendre en compte la dimension multiculturelle des questions sociales nous a amené à ouvrir la formation des travailleurs sociaux à la diversité des modes d'intervention dans les pays européens, dans ceux du pourtour de la Méditerranée mais aussi plus récemment au Canada.

Ainsi dès 2001, un diplôme européen universitaire en sciences sociales (DEUSS) était créé avec 17 universités européennes. Depuis, l'IMF a intégré les programmes Européens de mobilité : Léonardo en 2003, Erasmus en 2005. La stratégie internationale de l'Institut repose sur sa participation à l'action essentielle 1 sur la mobilité des étudiants et du personnel en Europe et en direction/en provenance de pays tiers du pourtour de la Méditerranée, et le développement de masters communs, et à l'action essentielle 2 avec le développement de partenariats stratégiques, le renforcement des capacités dans les pays voisins et dans les autres pays tiers.

La question de l'altérité et de l'échange étant au cœur de notre projet associatif, notre projet pédagogique favorise la mobilité de l'ensemble de nos étudiants du niveau V au niveau I ainsi que la mobilité entrante. Cette priorité rassemble les acteurs de l'IMF : administrateurs, direction générale, pôle international, ensemble des services. Notre organisation de la mobilité vise à impliquer le maximum de personnel pédagogique et technique sur nos deux sites de formation, afin d'assurer le portage de cette dimension politique par le plus grand nombre.

Dans le cadre d'Erasmus, la mobilité des étudiants éducateurs spécialisés, assistant de service social continue principalement à être ciblée, pour des périodes académiques d'un semestre ou des périodes de stage (3 mois). La découverte des politiques publiques européennes, de pratiques professionnelles différentes sont encouragées par la réalisation de période de stage à l'étranger. Cette mobilité de stage est encouragée et soutenue dans l'ensemble des cursus. Elle concerne les étudiants sous statut de formation initiale, en formation continue ou en apprentissage. L'IMF réalise également la formation d'adaptation nécessaire aux professionnels assistants sociaux formés à l'étranger et qui veulent exercer en France.

Aujourd'hui, nous recevons chaque année une dizaine d'étudiants européens de niveau III. D'ici 2 ans, avec l'appui du programme ERASMUS + et de la région PACA, nous souhaitons développer l'accueil d'étudiants de 2ème cycle en provenance des Etats-membres et des pays voisins dans nos formations de cadres ainsi que la mobilité des étudiants de niveau I et II (formation de cadres responsables d'unités sociales et ingénieurs sociaux). Nous souhaitons renforcer la mobilité des formateurs et responsables pédagogiques encadrant ces filières en amont pour préparer la mobilité des étudiants et les accords interinstitutionnels et pour suivre leur parcours pendant la mobilité. La mise en place de mobilité des personnels administratifs est une priorité de notre projet associatif, nous souhaitons la développer dans les trois ans à venir dans l'objectif d'améliorer la qualité et la cohérence organisationnelle et de contribuer à une gestion optimisée de nos actions de mobilité et coopération.

Le choix de nos partenaires s'appuie sur le partage de valeurs communes, une approche concertée du développement et du travail social, la complémentarité de compétences, la réciprocité des échanges et une capacité d'accueil et d'encadrement des étudiants équivalente et de qualité. Avec l'appui du programme, nous souhaitons pérenniser la mise en œuvre de séminaires d'échanges de pratiques comme celui euro-méditerranéen organisé par l'IMF autour de la thématique de la migration et qui réunit des partenaires des régions géographiques correspondantes au choix stratégique de l'IMF (Europe, pays du pourtour méditerranéen et Canada). Notre projet est de renforcer à 2 ans ces partenariats existants.

L'IMF s'est aligné sur le système LMD et met progressivement en place le système des ECTS : en septembre 2013, ce sont les formations d'assistants de service social et d'éducateurs qui sont concernées. Le supplément au diplôme sera mis en œuvre dès que la maquette nationale sera réalisée. Notre engagement dans le processus de reconnaissance et d'équivalence des diplômes et/ou qualification se poursuivra progressivement, sous 3 ans, par la mise en semestre puis en ECTS des formations de cadres du travail social de niveau I et II.